

à Mareil-sur-Mauldre

AMAP du Saule Blanc

*Des légumes bio
cultivés à côté de chez nous*



Exemple de panier d'hiver

« *Que ton aliment soit ta seule médecine !* »
Hippocrate, médecin grec, -300 av JC.

C'est parce qu'il est important de savoir ce que nous mangeons et qu'il est essentiel de préserver les modes et les lieux de culture aptes à fournir des aliments sains, que les AMAP ont vu le jour. Il en existe déjà plus de 300 rien qu'en Ile-de-France, fédérées par l'AMAP Ile de France (www.amap-idf.org).



Exemple de panier d'été

 Une démarche solidaire vis-à-vis d'un maraîcher local

 Le soutien d'une agriculture écologiquement saine

 Des liens conviviaux et de proximité avec un producteur

 Des légumes d'une fraîcheur incomparable cultivés dans le respect de la terre et de l'environnement

contact@amapdusauleblanc.fr



Qu'est-ce qu'une AMAP ?

L'AMAP est un réel partenariat entre des «consom'acteurs» et un producteur :

C'est une Association ayant pour objet de Maintenir et de promouvoir une Agriculture Paysanne de proximité, durable, socialement équitable et économiquement viable, une agriculture orientée vers la santé des consommateurs, qui s'adapte à son environnement et le respecte. Les adhérents, les «Amapiens», sont des consom'acteurs qui tissent des liens avec un producteur local : ils veulent savoir ce qu'ils mangent !

- D'un côté, le maraîcher pratique des techniques de culture respectueuses du sol, de la flore et de la faune, de l'environnement en général, avec un objectif des légumes de qualité et d'une extrême fraîcheur (ceci à proximité !).
- De l'autre côté, les «consom'acteurs» s'engagent à soutenir pendant une année le maraîcher en lui pré-achetant des paniers de légumes de saison et en s'impliquant dans le fonctionnement de l'AMAP. Cet engagement est fondamental car il contribue à la pérennité de la production du paysan, qui peut compter sur une récolte pré-vendue et sur un lien de confiance et de co-responsabilité. Il partage des aléas de récolte : chaque année est différente !
- C'est un nouveau lien social et une relation de confiance

Pour en savoir plus, consultez la Charte des AMAP :

http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-2.pdf

L'AMAP du Saule Blanc

Elle a été créée en avril 2007 et compte plus de 100 foyers qui ont passé un contrat avec Vivien Lamouret, maraîcher marellois. L'engagement des membres est annuel, avec des paiements au début de chaque semestre. L'Amapien paie par avance les paniers que le maraîcher s'engage à lui fournir chaque semaine (hors pause hivernale).

L'Amapien s'engage à participer (sauf incapacité physique ou indisponibilité majeure) à la distribution des paniers (3-4 fois l'an pour un abonnement à 1 panier par semaine). La participation à des ateliers pédagogiques dans les champs permet de favoriser le dialogue et la compréhension des enjeux agricoles, ceux du maraîchage en particulier.

Les membres de l'AMAP élisent un Conseil qui fait l'interface administrative et organisationnelle entre le maraîcher et les Amapiens.

L'AMAP propose également des contrats avec d'autres producteurs bio, comme c'est le cas pour les œufs, avec la Ferme des Beurreries de Feucherolles.

En pratique

- Engagement annuel pour 1 panier par semaine ou 1 panier toutes les 2 semaines.
- Distribution des paniers le samedi entre 12h et 16h à Mareil-sur-Mauldre.
- Implication des Amapiens dans le fonctionnement de l'AMAP (préparation des paniers, participation à des ateliers pédagogiques ...).

Vivien LAMOURET, Maraîcher diplômé en Polyculture Elevage Maraîchage en Bio-dynamie, partenaire de l'AMAP. Sa production est labellisée BIO, cependant les critères de la bio-dynamie surpassent de loin des exigences du label AB.

Vivien travaille sa terre avec amour et respect... et elle le lui rend bien !

Renseignements et adhésions AMAP :

Site : amapdusauleblanc.fr

Email : contact@amapdusauleblanc.fr

